

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES
au sujet du préavis No. 14/14 :

**Remplacement de la machine à déshydrater les boues
d'épuration**

Objet	Remplacement de la machine à déshydrater les boues d'épuration
Opération proposée	Investissement (service public)
Réalisation	2015
Coût de l'opération	CHF 186'000.- (cf 2)
Financement	Par trésorerie courante ou/et emprunt
Durée d'amortissement	Par prélèvement de la totalité sur fonds de réserve 9282 du bilan de la STEP Aubonne et environs.
Plan d'investissement	Remplacement pris sur fonds de réserve, non inscrit dans le plan d'investissement
Impact sur le compte de fonctionnement	Economie d'environ 12'000.-/an pour Aubonne

Notes & précisions :

1. Cet investissement améliorera la qualité des traitements de la STEP en augmentant la siccité (pourcentage massique de matière sèche) de 23 à 32 % des boues transportées puis incinérées à la STEP de Vidy, Lausanne.
2. Cette somme n'est à charge de notre commune qu'à raison de 61,6 % (calculée au prorata des équivalents-habitants), soit env. 115'000.-
3. Le solde du fonds de réserve N° 9282 du bilan de la STEP Aubonne et environs était, au 01.01.2014, de 187'250.35 CHF. Ce fonds suffit donc (juste) à cette opération.
4. Impact sur compte de fonctionnement : une faible diminution des coûts de fonctionnement (20'000.- dont 70 % pour la commune) devrait en résulter et contrebalancer cette somme en 8,3 ans.

Compte tenu de ce qui précède, la commission des finances, à l'unanimité de ses membres, préavise positivement à l'octroi de ce crédit.

Aubonne, le 18.11.2014,

Le rapporteur : Guy Maurer